



CAP ÉLECTRICIEN

Date de publication : 19.12.2023

Date fin d'enregistrement : 31.12.2028

Mise à jour de la fiche produit : 01.06.26



Nos locaux et nos formations sont accessibles aux personnes en situation d'handicap.
Notre référent est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques.



Ce dispositif s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes

CHOISIR L'APPRENTISSAGE POUR SE FORMER

Avec des formations aux spécialités variées, l'apprentissage est l'une des voies privilégiées pour devenir un professionnel qualifié. C'est un mode de formation professionnelle où :

- ✓ Vous alternez des périodes de formation théorique au centre de formation d'apprentis (CFA) et des périodes de mise en œuvre pratique en entreprise pendant lesquelles vous allez acquérir l'expérience et les compétences professionnelles en lien avec votre diplôme.
- ✓ Vous signez un **contrat d'apprentissage**. C'est un contrat de travail de type particulier conclu avec un employeur
- ✓ Vous êtes accompagné par un **maître d'apprentissage** en entreprise et un **formateur référent** au CFA
- ✓ Vous avez un **statut de salarié**. Et comme tout salarié, vous avez des droits et des obligations : temps de travail, salaire, congés payés, santé...
- ✓ Vous percevez un **salaire variable** selon votre âge, le diplôme préparé et la progression dans le cycle de formation

Le contrat d'apprentissage est un moyen efficace pour se former et intégrer une entreprise, avec une qualification professionnelle à la clé.

PUBLIC CIBLE

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de l'année de formation

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU MÉTIER

Le titulaire du CAP Électricien effectue tous les travaux d'installations électriques, de distribution et de raccordement d'appareils électriques dans les bâtiments industriels, les logements et les bureaux. Il est traditionnellement chargé de l'**équipement électrique** des constructions. Il peut aussi être amené à participer à des installations plus complexes comme une climatisation ou un ascenseur. Dans le cadre d'un plan de rénovation, l'**électricien du bâtiment** remplace également les installations anciennes pour les rendre conformes aux nouvelles normes.

LES MISSIONS

Le titulaire du CAP Électricien est amené à gérer des activités liées :

- Au travail sur différents types d'installations
- A l'intervention sur des chantiers
- A des interventions d'installation, de mise en service et de maintenance

Les principales tâches liées à l'activité professionnelle sont :

- La pose de câbles, de fils, de tableaux ou armoires électriques et de prises
- La lecture et l'interprétation de plans et de schémas des réseaux électriques
- La réalisation de vérifications, de réglages, d'opérations de maintenance
- D'intervention sur les réseaux électriques (installations, raccordements etc ...)
- La localisation des dysfonctionnements

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET DÉBOUCHÉS

Le titulaire du CAP électricien peut travailler dans une entreprise d'installation électrique, au service maintenance ou travaux neufs d'une grande entreprise de l'énergie (EDF) ou des transports (SNCF, RATP), dans l'industrie automobile, dans des PME Les innovations techniques créent des débouchés nouveaux pour les électriciens installateurs notamment en connexion informatique, en téléphonie, en vidéosurveillance

Métiers possibles : Electricien installateur, monteur électricien, électricien de maintenance, installateur de bornes de recharges électriques, ouvrier électricien industriel

QUALITÉS REQUISES

- *Avoir des compétences d'ordre relationnel* (sens du service client, sens du travail en équipe, adaptabilité, gestion du stress, etc...)
- *Avoir des compétences relevant de la gestion* (organisation du travail, gestion du temps, lecture et interprétation de plans techniques, respect des normes de sécurité, etc. ...)

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer et d'obtenir la certification du diplôme délivré par le **Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse**.

En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou des blocs de compétences peuvent être accordées au candidat.

PRÉ-REQUIS

Avoir un **projet professionnel réfléchi** et confirmé dans la spécialité choisie
Avoir un **niveau de fin de Collège**

MODALITÉS D'ADMISSION

- ✓ Dossier de candidature
- ✓ Test de positionnement
- ✓ Entretiens individuels
- ✓ Validation de la candidature

Rappel : Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise dans les 3 mois suivant l'entrée en formation

DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription : de mars à juin

Prochaine rentrée : mi-septembre avec les journées d'intégration et les réunions

Début des cours : octobre

DURÉE DE LA FORMATION

24 mois

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien

COÛT DE LA FORMATION

Formation financée par les OPCO selon le tarif mentionné au référentiel France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/fiche/ap/prentissage-mise-a-jour-du-referentiel-des-niveaux-de-prise-en-charge-issus-de-la-procedure-complementaire/>

Frais annexes possibles pour l'apprenti (manuels, EPI, déplacements, restauration...)

POURSUITE D'ÉTUDES POSSIBLES

Bac Pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

BP électricien / Monteur en installations du génie climatique et sanitaire

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, le titulaire de ce diplôme sera en mesure de :

- Identifier, analyser et interpréter les documents techniques, schémas électriques et données d'un chantier ou d'une installation en tenant compte des contraintes techniques, réglementaires et de sécurité
- Préparer les interventions en définissant les solutions techniques adaptées, en réalisant les relevés nécessaires et en établissant la liste des matériels, équipements et consommables
- Mettre en œuvre les différentes étapes de réalisation d'une installation électrique, depuis la préparation du chantier jusqu'à la mise en service, en passant par le câblage, le raccordement, les essais et les contrôles
- Réaliser la maintenance, le dépannage et les opérations de vérification des installations et équipements électriques dans le respect des normes en vigueur
- Appliquer les règles de prévention, de sécurité et de protection de l'environnement
- Communiquer efficacement avec les différents acteurs

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements techniques et professionnels :

Pôle 1 - Réalisation d'une installation : dossier de l'opération, implantation des matériels électriques, contrôles, communications associées.

Pôle 2 - Mise en service d'une installation : mesures, contrôles, essais.

Pôle 3 - Maintenance d'une installation : approvisionnement opérations de maintenance préventive, remplacements de matériels, réglages, mise en route

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

Sauveteur Secouriste au Travail

Prévention Santé Environnement

Enseignements généraux

Français, histoire-géographie-EMC, mathématiques, sciences physiques et chimiques, langue vivante 1, arts appliqués et cultures artistiques et EPS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Rythme alterné
CFA/entreprise



Organisation de la formation
(planning, outils pédagogiques..)



Livret d'apprentissage
Suivi de la formation

MODALITÉS DE FORMATION



Des ateliers professionnels



Cours en distanciel



Formation à l'extérieur*

*Pour certaines spécialités, des déplacements au sein des lycées partenaires, en Guadeloupe ou à St Martin, peuvent avoir lieu durant la formation.

MOYENS HUMAINS

La formation est assurée par des formateurs disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative : épreuves ponctuelles et Contrôle en Cours de Formation (CCF).

2025

Taux de réussite : 100 %

Taux de satisfaction : 73 %

Taux d'insertion : 50 %

Taux d'abandon : 0 %

Taux de poursuite des études : 50 %